

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS

N° 2803 / MEF/SP-PRPF

Lomé, le 14 AOUT 2009

A

Madame/Monsieur

Section 1. Lettre d'invitation

Madame/Monsieur,

1. Le Ministre de l'Economie et des Finances, dans le cadre de la redynamisation des entreprises publiques et organismes autonomes bénéficiaires des subventions de l'Etat et des projets financés par des organismes internationaux dont la gestion incombe à l'Etat, se propose de sélectionner parmi les professionnels de nationalité togolaise agréés pour le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes et la nomination des Commissaires aux comptes suppléants des entreprises et établissements publics, organismes et fonds d'Etat, conformément aux textes en vigueur, en l'occurrence la loi n°90-26 du 4/12/1990 portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques.

2. Il sollicite des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **COMMISSARIAT AUX COMPTES DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, ORGANISMES ET FONDS D'ETAT.**

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

3. Cette Demande de Propositions peut être retirée au Secrétariat particulier du Ministre de l'Economie et des Finances (7^{ème} étage) ou au Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF) / Ministère de l'Economie et des Finances (6^{ème} étage, porte 637), Immeuble CASEF Tél. (228) 221-54-44 ; Lomé –Togo, contre une somme (non remboursable) de Cinquante mille (50.000) Francs CFA.

4. Un Consultant sera choisi par la méthode de Sélection fondée sur la Qualité Technique (SFQT) et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 93-006 du 04 août 1993

portant Code des Marchés Public et de ses décrets d'applications N° 94-039/PR du 10 juin 1994 et N° 2008-178 /PR du 19 décembre 2008.

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux consultants (y inclus les Données Particulières)

Section 3 - Proposition technique – Formulaire types

Section 4 - Termes de référence

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

